



Paris, le 12 octobre 2010

BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STATISTIQUES RELATIVES AUX ÉMISSIONS DE TITRES DE LA ZONE EURO

AOÛT 2010

Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a augmenté, passant de 3,3 % en juillet 2010 à 3,7 % en août. En ce qui concerne les actions cotées émises par les résidents de la zone, ce taux est ressorti à 1,7 % en août 2010, sans changement par rapport à juillet.

En août 2010, les émissions de titres de créance des résidents de la zone euro ont représenté au total 911 milliards d'euros (cf. tableau 1 et graphique 1). Les remboursements ont porté sur 829 milliards d'euros et les émissions nettes sont ressorties à 85 milliards (cf. tableau 1)¹. Le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a augmenté, passant de 3,3 % en juillet 2010 à 3,7 % en août (cf. tableau 1 et graphique 3).

En ce qui concerne la ventilation sectorielle, le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance émis par les sociétés non financières s'est établi à 10,3 % en août 2010 après 10,2 % en juillet (cf. tableau 2 et graphique 4). Pour le secteur des institutions financières monétaires (IFM), ce taux est ressorti à - 0,3 % en août, contre - 0,9 % en juillet. S'agissant des sociétés financières autres que les IFM, le taux de croissance annuel s'est inscrit en hausse, passant de 0,3 % en juillet 2010 à 1,5 % en août. En ce qui concerne les administrations publiques, ce taux a fléchi, revenant de 7,9 % en juillet à 7,7 % en août.

¹ La ventilation complète des émissions nettes entre émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes et les remboursements agrégés peut différer des émissions nettes agrégées.

Si l'on considère la ventilation par échéances, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance à court terme est ressortie à - 4,6 % en août 2010 après - 8,2 % en juillet (cf. tableau 1 et graphique 3). S'agissant des institutions financières monétaires, ce taux s'est établi à - 0,5 % en août 2010, contre - 7,6 % en juillet (cf. tableau 2). Pour les titres de créance à long terme, il s'est inscrit à 4,7 % en août 2010 après 4,8 % en juillet (cf. graphique 1). Le taux de progression annuel de l'encours des titres de créance à long terme émis par les IFM a diminué, revenant de 0,2 % à - 0,3 % sur la même période (cf. tableau 2). Le rythme de croissance annuel de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux fixe est revenu de 7,7 % en juillet 2010 à 7,5 % en août (cf. tableau 1). Celui de l'encours des titres de créance à long terme assortis d'un taux variable s'est établi à - 0,9 % en août, après - 1,3% en juillet.

S'agissant de la ventilation par devises, le taux de croissance annuel de l'encours des titres de créance libellés en euros s'est inscrit en hausse, à 3,7 % en août 2010 après 3,4 % en juillet. Pour les titres de créance libellés dans d'autres devises, ce taux a augmenté, passant de 2,3 % en juillet à 3,8 % en août (cf. tableau 1).

En données corrigées des variations saisonnières, le taux de croissance sur trois mois annualisé de l'encours des titres de créance émis par les résidents de la zone euro a progressé, passant de 1,2 % en juillet 2010 à 5,5 % en août (cf. tableau 3 et graphique 5).

Les émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro ont représenté au total 1,7 milliard d'euros en août 2010 (cf. tableau 4). Les remboursements ont porté sur 1,2 milliard d'euros et les émissions nettes sont ressorties à 0,6 milliard. Le taux de croissance annuel de l'encours d'actions cotées émises par les résidents de la zone euro (hors effets de valorisation) s'est établi à 1,7 % en août 2010, sans changement par rapport à juillet (cf. tableau 4 et graphique 6). Le rythme de progression annuel des actions cotées émises par les sociétés non financières s'est inscrit à 1,0 % en août 2010 après 0,9 % en juillet. Pour le secteur des institutions financières monétaires, le taux de croissance s'est établi à 5,1 % en août 2010, sans changement par rapport à juillet. Pour les sociétés financières autres que les IFM, ce taux a fléchi, revenant de 4,5 % en juillet à 4,1 % en août.

Les encours d'actions cotées émises par les résidents de la zone euro s'élevaient au total à 4 119 milliards d'euros à fin août 2010. Par rapport aux 4 044 milliards d'euros recensés à fin août 2009, la valeur du stock d'actions cotées a enregistré une augmentation annuelle de 1,9 % en août 2010, après 10,6 % en juillet.

Sauf indication contraire, les données présentées sont brutes. Outre les évolutions pour août 2010, le présent communiqué de presse contient des révisions mineures des données concernant les périodes précédentes. En outre, à compter des périodes de référence de décembre 2008 et décembre 2009, respectivement, deux pays de la zone euro ont étendu la couverture des titres de créance émis aux non-IFM et aux titres de créance à court terme émis par le secteur des administrations publiques ; la

couverture des actions cotées a aussi été élargie pour inclure également les cotations internationales. Les taux de croissance annuels étant calculés sur la base des transactions financières qui interviennent lorsqu'une entité institutionnelle contracte ou rembourse des engagements, ils ne sont pas affectés par les effets de toute autre modification ne découlant pas d'opérations.

Une série exhaustive de statistiques mises à jour relatives aux émissions de titres peut être obtenue à la page Monetary and financial statistics (Statistiques monétaires et financières) de la rubrique Statistics du site internet de la BCE (<http://www.ecb.europa.eu/stats/money/securities/html/index.en.html>). Ces données, ainsi que les données de la zone euro correspondant à la composition de la zone au moment de la période de référence, peuvent être téléchargées à partir du Statistical Data Warehouse (SDW) (Entrepôt de données statistiques) de la BCE.

Les chiffres jusqu'à août 2010 seront également publiés dans les éditions de novembre 2010 du Bulletin mensuel et du Statistics Pocket Book de la BCE. Le prochain communiqué de presse relatif aux émissions de titres de la zone euro sera publié le 11 novembre 2010.

Banque de France
Direction de la Communication
Service de Presse
48 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 01

Tél. : 01 42 92 39 00 – Télécopie : 01 42 60 36 82
Internet : <http://www.banque-france.fr>

Tableau 2

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs ¹⁾ et par échéances ²⁾
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Encours ⁵⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes ³⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁶⁾																			
														Août 2009		Sept. 2009 - Août 2010 ⁴⁾		Juillet 2010		Août 2010		2008	2009	2009	2009	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010	2010
																								T3	T4	T1	T2	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août
Total	14 354,2	19,9	995,1	950,5	45,8	15 690,2	1 068,5	1 044,2	22,9	15 802,6	911,0	829,4	84,8	7,6	10,9	11,2	9,9	6,5	4,7	5,5	5,2	4,2	3,6	3,3	3,7								
IFM	5 445,2	-9,0	636,3	637,6	-1,3	5 427,6	654,9	662,3	-7,3	5 464,0	610,4	586,5	23,8	7,7	4,6	4,0	2,9	1,6	0,5	1,5	1,3	-0,2	-0,4	-0,9	-0,3								
Court terme	752,3	-30,9	547,4	547,7	-0,3	730,7	565,6	566,6	-0,9	756,6	547,7	522,5	25,2	24,6	2,6	-0,4	-8,3	-11,2	-9,7	-11,1	-9,2	-10,3	-8,1	-7,6	-0,5								
Long terme	4 692,9	21,9	88,9	89,8	-1,0	4 696,9	89,3	95,7	-6,4	4 707,4	62,7	64,0	-1,3	5,0	4,9	4,8	4,8	4,0	2,4	3,8	3,2	1,6	0,9	0,2	-0,3								
dont																																	
taux fixe	2 502,5	14,5	50,0	44,5	5,5	2 641,0	45,2	56,4	-11,3	2 651,8	35,8	33,5	2,3	4,9	7,1	7,3	9,1	9,8	7,3	9,3	8,9	6,1	4,3	3,1	2,6								
taux variable	1 767,8	3,0	31,4	37,0	-5,6	1 772,2	36,9	28,6	8,2	1 773,6	19,9	21,8	-1,9	5,4	1,8	0,9	-1,7	-3,8	-4,2	-3,8	-4,4	-4,4	-3,6	-3,5	-3,8								
Non-IFM	3 170,5	-7,9	135,2	126,4	10,0		167,5	152,7	13,4	4 103,7	125,9	100,7	28,4	18,1	22,1	22,3	18,6	9,3	5,6	7,1	6,3	5,1	3,7	2,4	3,4								
dont																																	
Institutions financières autres que les IFM	2 396,9	-6,0	60,5	58,1	3,3	3 217,4	98,1	86,3	9,9	3 255,3	65,3	38,8	30,2	23,6	26,2	25,7	19,6	7,7	3,0	4,6	3,6	2,5	1,4	0,3	1,5								
Court terme	54,1	-4,4	25,6	25,5	0,4	85,5	29,7	33,2	-3,1	92,6	31,6	24,8	6,9	81,3	-22,6	-37,4	-40,0	-25,7	-19,2	-26,6	-23,5	-14,2	-12,3	-8,4	7,1								
Long terme	2 342,8	-1,6	34,9	32,6	3,0	3 131,9	68,4	53,1	13,0	3 162,7	33,6	14,0	23,3	21,7	28,4	28,9	22,5	8,8	3,7	5,6	4,4	3,0	1,7	0,6	1,4								
dont																																	
taux fixe	888,1	-0,6	11,1	8,2	2,9	1 074,3	13,5	8,9	4,7	1 088,4	9,4	6,0	3,4	6,1	18,1	20,9	20,8	13,6	7,4	9,9	8,2	6,7	4,8	3,2	3,6								
taux variable	1 413,1	-4,9	22,0	22,9	-0,9	1 988,1	53,7	38,6	15,1	2 005,4	22,9	6,5	16,3	33,3	35,8	35,3	23,9	5,9	0,4	2,3	1,0	-0,3	-1,0	-1,6	-0,5								
Sociétés non financières	773,6	-1,9	74,7	68,2	6,7	846,5	69,5	66,4	3,5	848,4	60,6	61,9	-1,8	6,5	12,3	13,8	16,5	14,8	15,1	16,2	16,2	14,9	12,4	10,2	10,3								
Court terme	86,0	-1,3	62,3	63,2	-0,9	77,5	63,0	59,0	4,5	75,3	56,6	58,4	-2,2	15,5	-20,2	-27,6	-34,2	-32,0	-17,0	-24,2	-19,4	-11,1	-15,9	-10,8	-12,1								
Long terme	687,6	-0,6	12,3	5,0	7,5	769,0	6,4	7,4	-1,0	773,1	4,0	3,6	0,4	4,7	19,0	22,5	27,1	23,4	19,9	22,8	21,7	18,7	16,1	12,9	13,1								
dont																																	
taux fixe	552,7	-0,5	11,2	3,5	7,6	651,5	6,2	4,8	1,4	656,7	3,6	1,8	1,8	4,8	25,1	29,4	35,4	29,1	23,4	27,2	25,8	21,4	19,2	16,1	16,5								
taux variable	124,5	-0,1	0,9	1,1	-0,2	107,8	0,3	1,5	-1,3	107,9	0,4	0,6	0,6	1,2	-2,0	-3,3	-4,0	-2,2	-0,5	0,0	-0,4	-0,3	-1,3	-2,0	-2,1								
Administrations publiques	5 738,5	36,8	223,7	186,5	37,1	6 198,7	246,0	229,2	16,8	6 234,9	174,7	142,1	32,6	3,2	12,0	13,5	12,7	9,9	8,3	8,7	8,6	8,1	7,6	7,9	7,7								
dont																																	
Administrations centrales	5 383,9	35,9	201,8	169,4	32,5	5 772,6	217,3	208,7	8,6	5 806,4	153,4	122,9	30,4	3,3	12,2	13,7	12,9	9,9	8,1	8,5	8,4	8,0	7,2	7,4	7,2								
Court terme	742,7	10,4	116,4	123,3	-6,8	674,4	118,9	124,3	-5,4	680,8	106,5	100,6	5,9	15,5	57,9	67,9	36,9	12,7	-3,4	4,0	-3,8	-5,5	-5,3	-10,3	-10,8								
Long terme	4 641,2	25,5	85,4	46,1	39,3	5 098,2	98,4	84,3	14,1	5 125,6	46,8	22,3	24,5	2,1	7,5	8,2	9,9	9,5	9,9	9,2	10,4	10,1	9,1	10,2	10,2								
dont																																	
taux fixe	4 201,0	24,1	76,5	40,5	36,0	4 624,0	85,5	82,3	3,2	4 644,5	40,2	22,2	18,0	1,5	8,1	9,0	10,3	9,6	10,2	9,4	10,7	10,5	9,5	10,5	10,3								
taux variable	368,0	-1,8	5,4	3,4	2,0	391,0	10,1	2,0	8,1	393,8	2,6	0,1	2,5	7,6	0,1	-1,6	2,0	4,6	5,5	3,5	7,6	6,1	2,0	5,4	6,6								
Autres administrations publiques	354,7	0,9	21,8	17,2	4,7	426,0	28,7	20,5	8,2	428,5	21,4	19,2	2,2	2,5	8,9	9,6	10,5	10,5	11,4	11,8	11,2	10,4	13,7	15,2	15,5								
Court terme	15,5	-1,3	13,9	12,6	1,3	30,1	23,0	13,5	9,5	30,7	16,2	15,6	0,6	17,6	36,6	41,1	6,4	-17,1	21,8	-5,6	13,8	43,1	30,7	78,7	97,2								
Long terme	339,2	2,1	7,9	4,5	3,4	395,9	5,8	7,0	-1,3	397,8	5,2	3,7	1,5	1,9	7,8	8,4	10,8	12,2	10,9	12,8	11,0	8,9	12,9	12,1	11,8								
dont																																	
taux fixe	260,4	0,1	4,7	3,1	1,5	283,4	2,7	4,7	-2,1	284,8	2,8	1,6	1,2	1,4	4,3	4,0	6,8	8,3	7,5	9,7	8,0	5,9	7,6	6,7	7,1								
taux variable	77,4	2,0	3,3	1,4	1,9	110,8	3,1	2,3	0,8	111,2	2,4	2,0	0,4	3,2	20,7	25,2	26,4	26,9	23,4	24,6	22,2	20,2	30,9	30,0	27,0								

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Euroystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- 2) L'écart résiduel entre le total des titres de créance à long terme et celui des titres de créance à long terme à taux fixe et à taux variable correspond aux obligations zéro coupon et aux effets de valorisation.
- 3) La décomposition des émissions nettes en émissions brutes et remboursements n'étant pas toujours disponible, la différence entre les émissions brutes globales et les remboursements peut ne pas être égale aux émissions nettes globales.
- 4) Moyennes mensuelles des transactions sur la période
- 5) Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créance à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- 6) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Tableau 3

Titres de créance émis par les résidents de la zone euro toutes devises confondues, par secteurs émetteurs¹⁾ et par échéances, données cvs
(montants en milliards d'euros, valeur nominale)

	Encours ²⁾	Émissions nettes					Taux de croissance sur trois mois annualisés des encours ³⁾											
	Août 2010	Août 2009	Mai 2010	Juin 2010	Juillet 2010	Août 2010	2009 Sept.	2009 Oct.	2009 Nov.	2009 Déc.	2010 Janv.	2010 Fév.	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet	2010 Août
Total	15 822,4	71,3	-18,2	8,8	55,5	146,4	8,3	5,9	4,9	1,5	2,8	1,3	3,7	3,4	3,3	1,0	1,2	5,5
Court terme	1 639,7	-29,6	-2,6	0,3	-5,7	36,9	1,0	-13,4	-10,4	-8,1	-6,8	-9,0	-18,2	-10,2	-5,3	-1,8	-2,0	8,1
Long terme	14 182,7	100,9	-15,6	8,5	61,3	109,5	9,3	8,7	7,0	2,9	4,0	2,6	6,7	5,1	4,3	1,4	1,6	5,2
IFM	5 453,4	0,3	-49,3	-3,0	-14,4	33,3	2,2	-3,1	-2,5	-2,3	4,4	0,0	1,6	0,1	0,1	-3,2	-4,8	1,2
Court terme	765,9	-31,6	-5,9	8,1	-3,3	25,9	-14,7	-34,4	-25,3	-12,9	6,4	6,6	-8,0	4,9	4,8	4,1	-0,5	17,9
Long terme	4 687,5	31,9	-43,4	-11,1	-11,0	7,4	5,3	3,1	1,7	-0,5	4,1	-1,0	3,3	-0,6	-0,6	-4,2	-5,4	-1,2
Non-IFM dont	4 127,8	19,9	3,8	-21,9	27,4	62,7	16,0	9,1	6,9	-3,2	-2,2	-3,1	3,3	2,5	3,4	-0,2	0,9	6,9
Institutions financières autres que les IFM	3 281,0	16,2	2,5	-13,9	24,5	58,0	13,8	6,6	3,5	-6,9	-4,9	-7,1	0,3	-1,5	1,4	-0,6	1,6	8,8
Court terme	92,2	-4,4	4,9	1,0	-2,4	6,9	-49,3	-2,3	27,7	31,3	-15,9	-42,0	-43,5	-27,6	39,0	54,7	18,5	28,3
Long terme	3 188,8	20,7	-2,4	-14,9	26,9	51,1	16,1	6,8	3,0	-7,6	-4,5	-5,9	1,9	-0,7	0,6	-1,8	1,2	8,3
Sociétés non financières	846,8	3,6	1,3	-8,0	2,9	4,7	23,1	17,1	17,9	10,8	7,9	13,1	15,7	19,2	11,3	1,1	-1,8	-0,2
Court terme	74,4	-0,5	2,7	-6,9	3,2	-1,3	-7,9	-19,2	-34,9	-27,4	-21,9	11,4	-6,4	5,3	7,5	-19,8	-5,3	-23,0
Long terme	772,4	4,1	-1,4	-1,1	-0,3	6,0	27,7	22,3	26,2	16,3	11,7	13,4	18,2	20,6	11,7	3,4	-1,4	2,5
Administrations publiques dont	6 241,2	51,2	27,3	33,7	42,5	50,4	10,3	13,2	11,2	8,5	4,5	5,6	6,0	7,1	6,0	5,8	7,0	8,5
Administrations centrales	5 810,4	49,1	29,0	20,0	33,4	46,5	10,1	13,2	11,1	8,4	4,5	5,2	5,4	6,1	5,7	5,0	5,9	7,2
Court terme	674,7	7,7	-6,2	-1,6	-12,5	3,8	27,8	13,3	6,7	-1,5	-13,3	-18,7	-26,1	-25,6	-22,1	-12,6	-11,2	-5,9
Long terme	5 135,7	41,4	35,3	21,6	45,9	42,7	7,6	13,2	11,8	10,1	7,6	9,5	11,2	11,8	10,4	7,7	8,5	9,1
Autres administrations publiques	430,8	2,1	-1,8	13,7	9,1	3,9	12,3	13,3	11,9	9,4	4,0	11,2	15,3	22,5	11,3	18,2	22,3	29,1
Court terme	32,5	-0,8	1,9	-0,4	9,3	1,6	75,5	37,3	63,6	-37,7	-69,7	-32,3	24,1	346,7	191,9	116,1	461,2	378,8
Long terme	398,3	2,8	-3,7	14,1	-0,2	2,2	9,7	12,2	9,7	12,7	10,1	14,0	14,9	15,5	5,9	14,5	10,9	17,9

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

- 1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : IFM (Eurosystème inclus) comprenant la BCE et les banques centrales nationales de la zone euro (S.121) et les autres institutions financières monétaires (S.122) ; institutions financières autres que les IFM comprenant les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11) ; administrations centrales (S.1311) ; autres administrations publiques comprenant les administrations d'États fédérés (S.1312), les administrations locales (S.1313) et les administrations de sécurité sociale (S.1314)
- 2) Un pays de la zone euro a élargi la couverture des émissions de titres de créance à partir de la période de référence de décembre 2009 afin d'inclure également les non-IFM et les titres de créance à court terme émis par les administrations publiques. Il s'ensuit une hausse des encours (en données brutes) de l'ordre de 800 milliards d'euros, qui affecte principalement le secteur des institutions financières autres que les IFM.
- 3) Les taux de croissance sur trois mois annualisés sont calculés à partir des transactions financières qui ont lieu lorsqu'une entité contracte ou rembourse des engagements. Par conséquent, ils ne tiennent pas compte de l'incidence des reclassements, effets de valorisation et variations de change, ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions. Les taux sont annualisés afin de permettre une comparaison directe avec les taux annuels (veuillez noter que les taux non corrigés présentés au tableau 2 sont presque identiques aux taux annuels corrigés des variations saisonnières).

Tableau 4

Émissions d'actions cotées par les résidents de la zone euro, par secteurs émetteurs¹⁾
(montants en milliards d'euros, valeur de marché)

	Encours	Émissions nettes	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Encours ³⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ⁴⁾	Encours ³⁾	Émissions brutes	Remboursements	Émissions nettes	Variation annuelle en pourcentage de la capitalisation boursière ⁴⁾	Taux de croissance annuels des encours ⁵⁾																								
																Août 2009		Sept. 2009 - Août 2010 ²⁾			Juillet 2010				Août 2010				2008	2009	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	2010 Mars	2010 Avril	2010 Mai	2010 Juin	2010 Juillet	2010 Août
Total	4 044,3	0,7	6,4	0,4	6,0	4 255,1	3,6	0,8	2,7	10,6	4 119,4	1,7	1,2	0,6	1,9	0,9	2,1	2,7	2,7	2,9	2,5	2,8	2,7	2,4	1,9	1,7	1,7													
IFM	573,3	0,0	2,3	0,0	2,3	523,9	0,7	0,0	0,7	2,7	483,2	0,0	0,0	0,0	-15,7	2,5	8,5	9,3	8,8	8,2	6,6	7,4	7,0	6,2	5,6	5,1	5,1													
Non-IFM	3 471,0	0,7	4,2	0,4	3,8	3 731,2	2,9	0,8	2,1	11,9	3 636,2	1,7	1,2	0,6	4,8	0,7	1,3	1,9	2,0	2,2	1,9	2,1	2,0	1,8	1,3	1,2	1,2													
dont																																								
Institutions financières autres que les IFM	321,7	1,3	1,1	0,0	1,1	332,2	0,5	0,0	0,4	10,3	308,3	0,0	0,0	0,0	-4,2	2,6	3,1	3,9	2,7	5,4	5,2	5,4	5,4	5,3	4,4	4,5	4,1													
Sociétés non financières	3 149,3	-0,6	3,1	0,4	2,7	3 399,0	2,4	0,8	1,6	12,0	3 327,9	1,7	1,2	0,6	5,7	0,4	1,1	1,6	1,9	1,9	1,5	1,8	1,7	1,5	1,0	0,9	1,0													

Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

1) Codes des secteurs correspondants du SEC 95 : les IFM correspondent aux autres institutions financières monétaires (S.122) ; les institutions financières autres que les IFM comprennent les autres intermédiaires financiers (S.123), les auxiliaires financiers (S.124), les sociétés d'assurance et les fonds de pension (S.125) ; sociétés non financières (S.11)

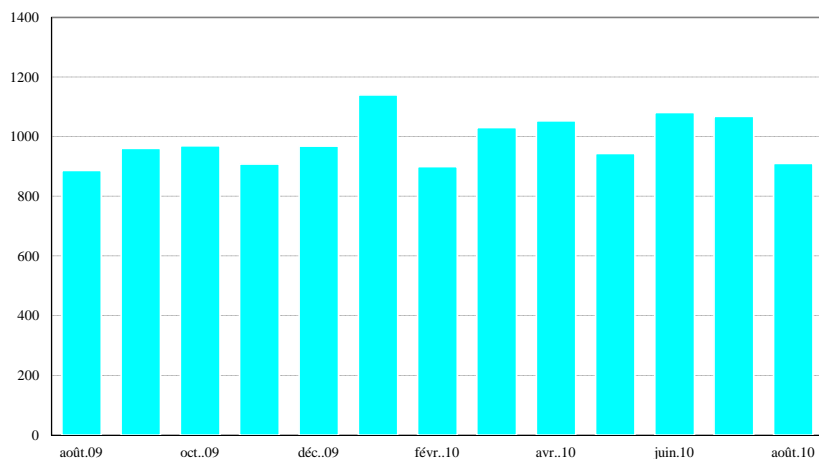
2) Moyennes mensuelles des transactions sur la période

3) À compter de la période de référence de décembre 2009, un pays de la zone euro a étendu la couverture des actions cotées aux cotations internationales. Il s'ensuit une hausse des encours de l'ordre de 120 milliards d'euros, principalement dans le secteur des sociétés non financières.

4) Variation en pourcentage entre l'encours en fin de mois et l'encours 12 mois auparavant

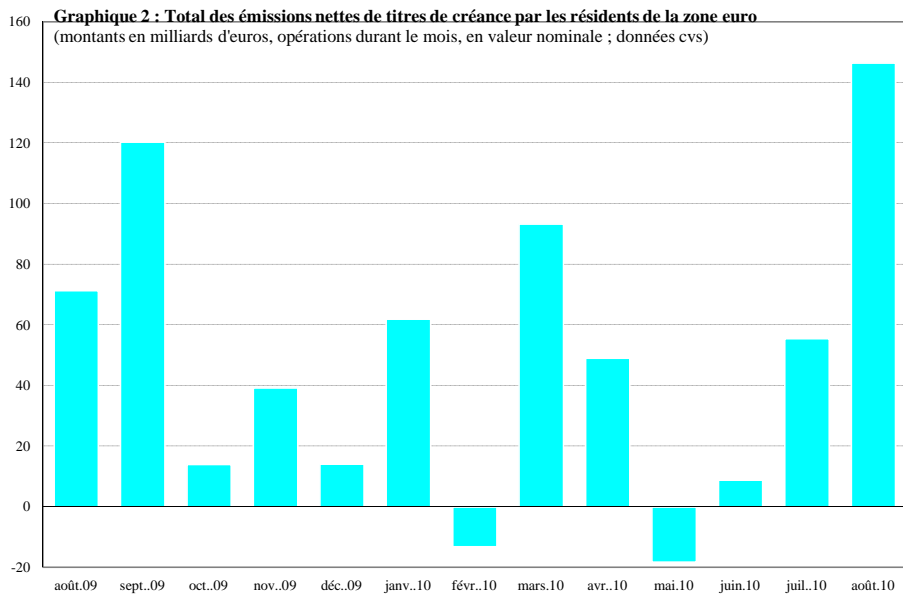
5) Les taux de croissance annuels sont calculés à partir des transactions sur la période et ne sont donc pas corrigés des reclassements ni de toute autre modification ne découlant pas de transactions.

Graphique 1 : Total des émissions brutes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale)



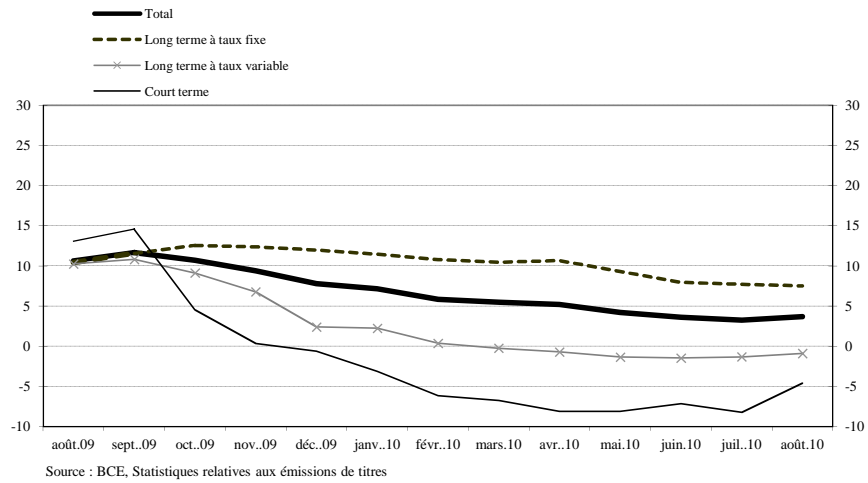
Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

Graphique 2 : Total des émissions nettes de titres de créance par les résidents de la zone euro
(montants en milliards d'euros, opérations durant le mois, en valeur nominale ; données cvs)

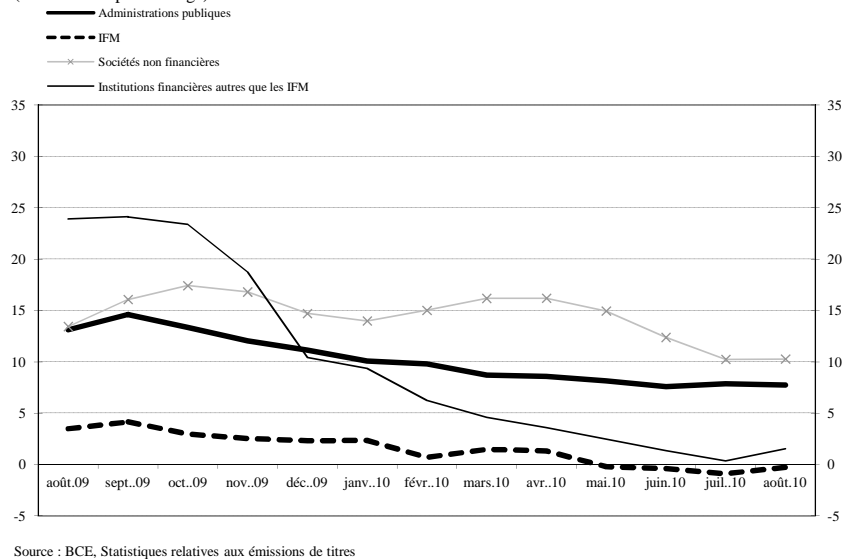


Source : BCE, Statistiques relatives aux émissions de titres

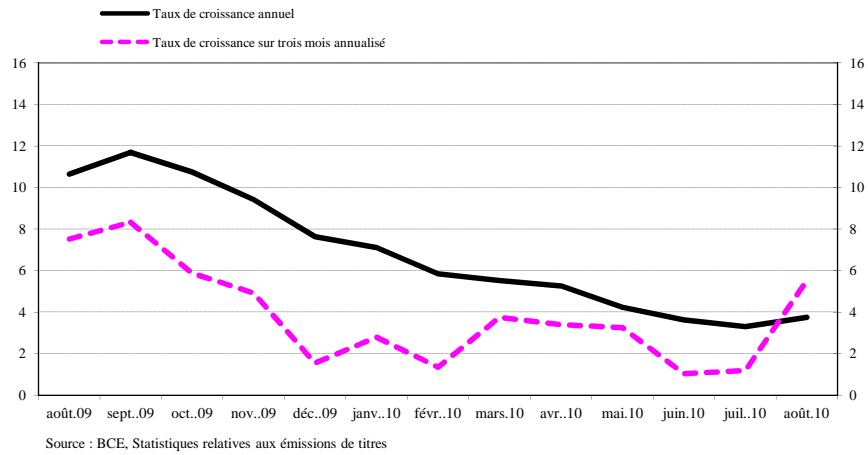
Graphique 3 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par échéances initiales
(variations en pourcentage)



Graphique 4 : Taux de croissance annuels des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, par secteurs
(variations en pourcentage)



Graphique 5 : Taux de croissance des titres de créance émis par les résidents de la zone euro, en données cvs
(variations en pourcentage)



Graphique 6 : Taux de croissance annuels des actions cotées émises par les résidents de la zone euro, par secteurs
(variations en pourcentage)

